

Endroit : Colisée Isabelle-Brasseur

Date: Samedi 7 mai de 9 h 00 à 15 h 00

ATTENTION SAMEDI SEULEMENT

Information (450) 347-1113

Site Internet: www.lhmsj.com

Régistratre: vimigravel@videotron.ca

INSCRIPTIONS SAISON 2011-2012



LE MONTANT DE COTISATION EST LE MÊME POUR LE HOCKEY MASCULIN ET FEMININ

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu						Surplus au 8 mai 2011	
Division	Âge	Pour la saison 2011-2012, est éligible à évoluer pour la division correspondant à son âge, tout joueur né entre le :	Taxe Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	Cotisation L.H.M. Saint-Jean	Total 7 mai	Frais Administration	8 mai Total
JUNIOR	18-19-20 ans	1 ^{er} janvier 1990 au 31 décembre 1993	165,00 \$	290,00 \$	455,00 \$	25,00 \$	480,00 \$
MIDGET	15-16-17 ans	1 ^{er} janvier 1994 au 31 décembre 1996	165,00 \$	265,00 \$	430,00 \$	25,00 \$	455,00 \$
BANTAM	13-14- ans	1 ^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1998	165,00 \$	265,00 \$	430,00 \$	25,00 \$	455,00 \$
PEEWEE	11-12- ans	1 ^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2000	165,00 \$	220,00 \$	385,00 \$	25,00 \$	410,00 \$
ATOME	9-10 ans	1 ^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2002	165,00 \$	220,00 \$	385,00 \$	25,00 \$	410,00 \$
NOVICE	7-8- ans	1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2004	165,00 \$	220,00 \$	385,00 \$	25,00 \$	410,00 \$
MAHG 2	6- ans	1 ^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005	165,00 \$	85,00 \$	250,00 \$	25,00 \$	275,00 \$
MAHG 1	5- ans	1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006	165,00 \$	85,00 \$	250,00 \$	25,00 \$	275,00 \$
MAHG 0	4- ans	1 ^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007	170,00 \$	GRATUIT	170,00 \$	25,00 \$	195,00 \$

Les inscriptions complétées après le 8 mai 2011, devront nous parvenir par la poste.

C.P. 241, St-Jean-sur-Richelieu J3B 6Z4 et inclure tous les documents suivants:

le formulaire d'inscription complété disponible sur internet (lhmsj.com), une photocopie du bulletin scolaire récent et

le paiement intégral incluant 25\$ de frais par inscription (voir dernière colonne)

Réductions applicables: 2e enfant: -55,00\$ --- 3e enfant - 80,00\$ --- 4e enfant -163,00\$ ---- MAHG 0 aucune

Les chèques doivent être fait à l'ordre de L.H.M. de St-Jean Inc. avant le 1 août 2011 ou en date de la mise à la poste

P.S. Des chèques post-datés jusqu'au 1 août seront acceptés / Frais de 40\$ pour chèque sans provision

Règlements :

- Pour une demande de remboursement 25,00 \$ de frais d'administration sera retenu avant remboursement jusqu'au

1er septembre 2011.

- Aucun remboursement d'inscription ne sera émis après le **1 septembre 2011**, à l'exception des catégories MAHG et NOVICE ainsi que des causes de maladie, de déménagement ou toute autre cause discutable par le conseil d'administration

